



L'honorable Robert Black, Sénateur
Président
Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts
a/s de Ferda Simpson
Le Sénat
Ottawa ON K1A 0A4

Sénateur Black,

Vous trouverez ci-joint l'information demandée par le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts après la comparution de hauts fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada devant le comité le 21 Septembre 2023.

J'espère que les membres du comité trouveront cette information utile dans leur étude sur le projet de loi C-234.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Joanne Contant

Directrice par intérim, Relations Parlementaires et Secrétariat de la Coordination
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Question de suivi de la comparution du 21 septembre à AGFO

French Exchange (Please note that this is not the official translated exchange as it is not yet available online):

Sénatrice Burey: Merci beaucoup d'être venu ici aujourd'hui. Je voulais me concentrer sur ce programme de technologies agricoles propres. Nous avons entendu dire que les agriculteurs souhaitent améliorer leur efficacité et, ce faisant, bénéficier de plus d'innovation, de technologies propres et ce genre de choses. Mais nous avons également entendu dire qu'il est difficile d'accéder à ces programmes. Nous parlons ici d'incitations, alors quel pourcentage des demandes sont approuvées ?

M. Valicenti : Merci beaucoup pour la question. Je n'ai pas le nombre de candidatures ici. Je peux donner un numéro rapide. Nous pouvons revenir en arrière avec cela, mais il y avait une raison en 2022 pour que le gouvernement ajoute des dollars supplémentaires au fonds du programme parce que nous avons constaté une sursouscription la première année. Nous prévoyons de financer davantage de demandes lors du deuxième appel. Nous estimons qu'en utilisant un système fermé, nous examinerons à l'échelle du pays ceux qui présentent le plus grand potentiel de réduction des GES dans les domaines que j'ai mentionnés, à savoir l'efficacité énergétique et les technologies plus vertes. Nous allons voir une augmentation du nombre de candidatures approuvées lors du deuxième tour, mais je n'ai tout simplement pas le chiffre dont nous disposons concernant le nombre de candidatures pour le deuxième tour. Je peux certainement revenir en arrière et fournir ce chiffre au greffier.

Question: Quel est le pourcentage de demandes approuvées ?

Réponse: La première période de réception des demandes au programme ACT-A s'est faite en deux étapes. Les candidats potentiels ont été invités à soumettre un formulaire de résumé de projet pour évaluation par le programme avant de soumettre une demande complète. Cette démarche visait à s'assurer que toutes les demandes complètes reçues répondaient aux critères requis pour faire l'objet d'une évaluation plus approfondie en vue d'un financement. 1500 formulaires de résumé de projet ont été soumis au programme, dont 22% ont finalement été approuvés pour un financement.

Sur les 1 500 formulaires de résumé de projet, 411 demandes complètes ont été reçues. 85% des demandes complètes soumises ont reçu un financement par l'intermédiaire d'ACT-A.

Nous ne disposons pas d'information sur le pourcentage d'approbation des demandes actuellement soumises au programme étant donné que ces demandes sont en cours d'évaluation.